

M. LOFTUS: Nous avons besoin de courage.

Le PRÉSIDENT: La question est: si cette compagnie n'avait pas porté son prix à 14 cents, l'auriez-vous fait?

M. LOFTUS: Je l'aurais certainement fait. Le courage m'en serait venu tôt ou tard.

Le PRÉSIDENT: C'est à nous d'en juger.

M. FLEMING: Etes-vous en mesure de dire quand vous l'auriez augmenté?

M. LOFTUS: Il m'aurait certainement fallu le faire assez promptement car nous savions où nous allions. Le profit au cours du mois de décembre qui est supposé être le mois le plus important de l'année était de 1 de cent.

M. FLEMING: Auriez-vous pu vendre votre pain, celui de qualité, le pain de 14 cents, à 14 cents si aucun des autres boulangers n'avait porté le sien à 14 cents?

M. LOFTUS: Non, nous aurions été obligés de nous retirer des affaires en très peu de temps. Je répète qu'il règne la plus vive concurrence dans notre industrie.

M. FLEMING: Et vous êtes obligés de faire face à la concurrence?

M. LOFTUS: Absolument.

M. FLEMING: Et votre prix doit évoluer vers l'uniformité?

M. LOFTUS: C'est exact.

Le PRÉSIDENT: Permettez-moi de suivre. Vous n'auriez pas fermé vos portes si vous n'aviez pas élevé votre prix.

M. LOFTUS: C'est peut-être là une exagération mais nous aurions connu de très grandes difficultés.

Le PRÉSIDENT: C'est là une autre réponse.

M. FLEMING: Tout le monde sait qu'on peut fonctionner à perte un certain temps mais il reste à voir combien de temps.

M. LOFTUS: Oui, jusqu'à ce qu'on nomme un nouveau gérant général.

M. FLEMING: Le président a interrogé un témoin à propos d'un télégramme reçu de M. Parent, de *Dionne Limited*, à Montréal. J'espère pouvoir en donner la substance. M. Parent a dit que Christie lui avait consenti une réduction d'un demi-cent le pain à Montréal et que, quant à lui, il allait compléter l'autre demi-cent et réduire son prix de 14 cents à 13 cents. Il mentionnait aussi une requête de notre Comité, ce que je n'ai pas bien compris parce que je ne savais pas que le Comité lui avait adressé quelque requête que ce fût.

Le PRÉSIDENT: Il s'agissait d'une suggestion.

M. FLEMING: Pardon?

Le PRÉSIDENT: C'était une suggestion.

M. FLEMING: Une suggestion?

Le PRÉSIDENT: Oui, que s'il pouvait abaisser le prix de son pain d'un autre demi-cent, il devrait le faire.

M. FLEMING: Je n'assistais pas à cette réunion et je ne sais pas exactement ce qu'on lui a dit.

Le PRÉSIDENT: C'est cela.

M. FLEMING: Eh bien, un témoin a été invité hier à commenter ce télégramme — à dire ce qu'il en pensait. J'aimerais à entendre vos commentaires.